

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DE VERDUN – 20 MARS 2006

Une séance spéciale du conseil d'arrondissement de Verdun est tenue le lundi 20 mars 2006 à 15 h, en la salle 205 de la mairie de l'arrondissement de Verdun.

SONT PRÉSENTS : Mesdames les conseillères Ginette Marotte et Josée Lavigueur Thériault ainsi que messieurs les conseillers Alain Tassé, Paul Beaupré, Marc Touchette et André Savard.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : Monsieur Gilles Baril, directeur de l'arrondissement,
Monsieur Pierre Boutin, directeur, Travaux publics,
Monsieur Dany Tremblay, directeur, Aménagement urbain et services aux entreprises,
Monsieur René Breton, directeur, Culture, sports, loisirs et développement social,
Madame Francine Morin, responsable du protocole et des relations publiques,
Madame Louise Hébert secrétaire du conseil d'arrondissement et directrice du bureau d'arrondissement.

**EST ÉGALEMENT PRÉSENT
PAR TÉLÉCONFÉRENCE
TÉLÉPHONIQUE :**

Monsieur Claude Trudel, maire de l'arrondissement.

Le conseiller Paul Beaupré préside la séance.

PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions n'a pas lieu étant donné l'absence d'un auditoire.

CA06 210115

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Josée Lavigueur Thériault
APPUYÉ par la conseillère Ginette Marotte

ET UNANIMEMENT

RÉSOLU D'adopter l'ordre du jour de la séance spéciale du conseil d'arrondissement tenue le lundi 20 mars 2006 à 15 h en retirant le point numéro 1 inscrit à l'ordre du jour concernant l'octroi du contrat S06/007 pour la cueillette, le transport et la disposition des matières résiduelles sur le territoire de l'arrondissement de Verdun.

GDD 1063675005

CA06 210116

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT ÉTABLISSANT UN PROGRAMME DE SUBVENTION SPÉCIFIQUE À LA RESTAURATION DES FAÇADES ET À L'AMÉNAGEMENT DES LOCAUX COMMERCIAUX SITUÉS SUR LA RUE WELLINGTON ENTRE LE BOULEVARD LASALLE ET LA 6^E AVENUE ET SUR LA RUE DE L'ÉGLISE ENTRE LE BOULEVARD LASALLE ET LA RUE DE VERDUN, POUR LEUR REDONNER LEUR CACHET D'ANTAN ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT RCA04 210003, TEL QU'AMENDÉ.

La conseillère Ginette Marotte donne avis que, lors d'une séance subséquente du conseil d'arrondissement, sera présenté un règlement établissant un programme de subvention spécifique à la restauration des façades et à l'aménagement des locaux commerciaux des bâtiments situés sur la rue Wellington entre le boulevard LaSalle et la 6^e Avenue et sur la rue de l'Église entre le boulevard LaSalle et la rue de Verdun, pour leur redonner leur cachet d'antan et abrogeant le règlement RCA04 210003, tel qu'amendé.

Dispense de lecture est alors demandée, copie du projet de règlement ayant été préalablement distribuée à chacun des membres du conseil.

GDD 1063593003

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Ginette Marotte
APPUYÉ par le conseiller Alain Tassé

ET UNANIMEMENT

RÉSOLU QUE la séance soit levée à 15 h 10.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE